

L'inflation correspond à l'augmentation durable du niveau général des prix et se traduit donc par une perte de valeur, de pouvoir d'achat de la monnaie (si le prix de la baguette de pain passe de 1 à 2 euros, 1 euro permet seulement l'obtention d'une demi-baguette donc l'euro perd de sa valeur). Pour mesurer l'inflation, l'Insee utilise l'indice des prix à la consommation (IPC) mais comment est-il élaboré ?

Comment est élaboré l'indice des prix à la consommation (source : Insee)

La construction de l'indice des prix repose sur des méthodologies internationales

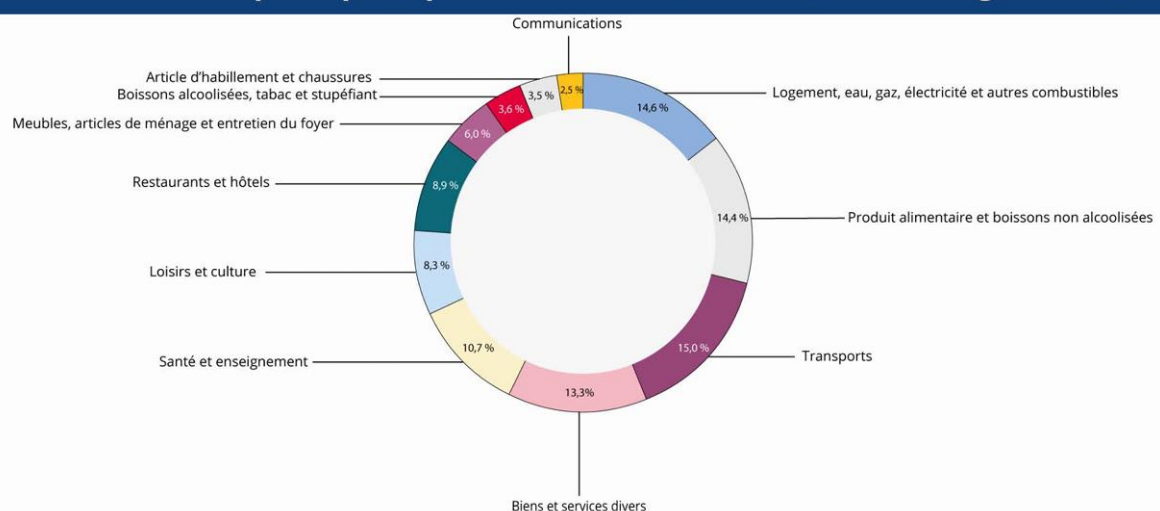
→ La méthodologie de l'IPC résulte de travaux des experts nationaux et des organisations internationales (Eurostat, FMI, ONU...). Les méthodologies utilisées par l'Insee ne sont pas spécifiques à la France. Un règlement européen définit la méthode de calcul de l'IPC harmonisé, qui est partagée avec les autres pays européens.

L'IPC est basé sur l'observation d'un panier fixe de biens et services

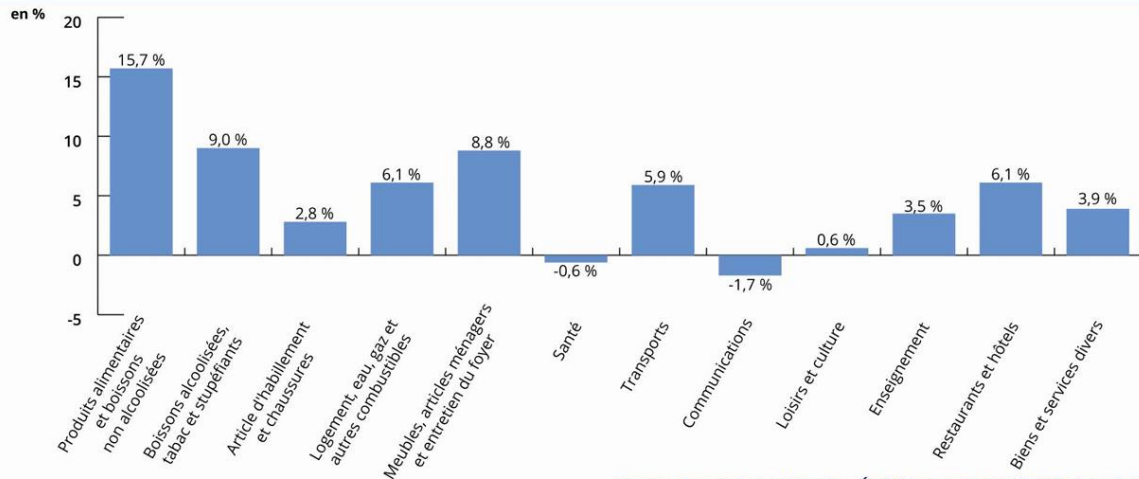
→ Ce panier est actualisé chaque année pour rester représentatif de la consommation des ménages : le poids de chaque produit dans l'indice global est celui qu'il a dans la dépense de consommation des ménages. Le calcul de l'IPC se fonde chaque mois sur 150 000 prix collectés par 260 enquêteurs dans 26 000 points de vente, 500 000 prix relevés centralement (consommation internet, tarifs collectés auprès d'organismes tels que la SNCF, EDF, les banques, les services publics locaux...) et 1,7 milliard d'enregistrements de données de caisses. Toutes les formes de vente sont concernées : grande distribution, commerces spécialisés, marchés, ..., sur tout le territoire et pour l'ensemble des produits consommés par les ménages.

→ Les mêmes articles sont relevés mois après mois, dans les mêmes points de vente. Pour chacun, il doit s'agir du même modèle, de la même marque, du même conditionnement. L'objectif est de s'assurer que l'écart de prix mesuré ne reflète pas un changement de quantité ou de qualité du produit qui pourrait le justifier. Depuis 2020, les données de caisse remplacent les relevés effectués auparavant par les enquêteurs de l'Insee dans les supermarchés et les hypermarchés de France métropolitaine pour les produits alimentaires industriels, les produits d'entretien, et les produits d'hygiène et de beauté.

Pondérations des principaux postes de consommations des ménages en 2023



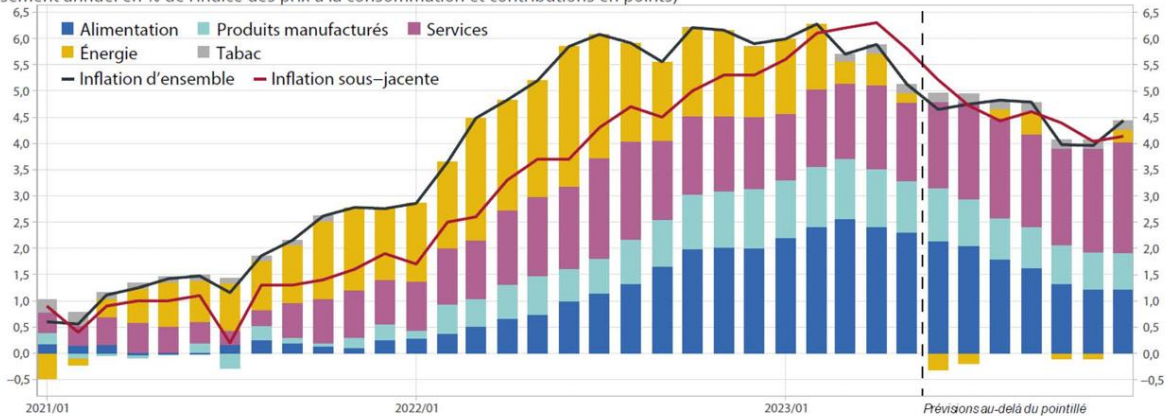
Évolution annuelle de l'indice des prix des principaux postes de consommation - base 2015



Champ : France hors Mayotte - Évolution entre avril 2022 et avril 2023

Inflation d'ensemble et contributions par poste

(glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation et contributions en points)



Note de conjoncture - Juin 2023

Un peu de vocabulaire pour aller plus loin

Déflation : baisse durable du niveau général des prix

Désinflation : ralentissement de la hausse des prix

Inflation rampante : inflation très faible (entre 0 et 1 % par exemple)

Hyperinflation : inflation très forte (supérieure à 10 % par exemple)

Inflation sous-jacente : aussi appelée **inflation de base**, pour son calcul on enlève les variations transitoires des produits dont les prix sont volatils (lié à la saisonnalité par exemple) notamment de l'énergie et de l'alimentation

Shrinkflation (réduflation ou rapetiflation en français) : terme récent qui fait référence à la diminution de la quantité de produit offerte par certains industriels pour un prix inchangé (le consommateur est plus sensible à la variation des prix qu'à la variation de la quantité).

Streamflation : terme récent qui fait référence à l'augmentation des tarifs des plateformes de streaming (Netflix, Disney +, ...)